

pas seulement à deux provinces, mais bel et bien aux dix provinces qui composent notre pays.

Nous sentons également l'esprit de centralisation qui, malheureusement, est inacceptable, si nous avons le respect du droit des provinces. Je ne dis pas que le gouvernement n'a pas de responsabilités vis-à-vis de l'approvisionnement du pétrole au Canada, ou d'un meilleur service des Canadiens.

Le gouvernement a des responsabilités, mais elles doivent s'accomplir dans la mesure où il y a consultations avec les provinces. Monsieur le président, nous avons entendu les observations de plusieurs députés de l'opposition et également des ministériels. Toute cette campagne favorisant les pouvoirs extraordinaires se fait au nom de l'unité nationale et de l'intérêt national. Si nous voulons réaliser l'unité nationale ou l'intérêt national, moi, je m'en fiche éperdument. Je pense que nous devons plutôt réaliser l'harmonie nationale. Nous connaissons les différences marquées qui caractérisent chacune de nos provinces. Nous avons un exemple typique dans l'Alberta et la Saskatchewan. Nous en avons par centaines dans la province de Québec, et ce depuis 104 ans. Chaque fois que surgit un problème majeur, c'est au nom de l'unité nationale ou de l'intérêt national. Cela n'est pas vrai, monsieur le président, on perd son temps. Je pense qu'il est temps qu'on reconnaisse les difficultés marquées à l'échelle du Canada à cause des besoins différents de chaque région. Nous avons une preuve tangible, aujourd'hui, que c'est l'harmonie nationale qu'il va falloir rechercher en reconnaissant les différences entre les provinces et essayer de les harmoniser de façon à ce qu'on puisse mieux servir les électeurs de chaque région.

Nous avons la preuve que c'est impensable de présenter un projet de loi d'envergure nationale qui corresponde aux besoins de chaque province. Donc, il est aussi impossible de réaliser cette unité nationale si l'on veut atteindre cet objectif. Et il est aussi impossible de réaliser cet objectif, dans la mesure où les provinces ne se sentiront pas à l'aise dans le régime confédératif. Et encore une fois, au sujet de cette loi comme de bien d'autres qui seront présentées et que nous avons déjà connues, les provinces ne se sentiront pas à l'aise, et c'est un fiasco déjà reconnu si les provinces ne peuvent pas se sentir à l'aise au sein de la Confédération. Donc, le gouvernement fédéral a des responsabilités, celle de motiver les provinces vis-à-vis d'un consensus acceptable, celle de coordonner l'action de certaines provinces avec un certain dirigisme acceptable aux provinces, pour le plus grand intérêt de notre pays, mais non pas par des pouvoirs qui lui appartiendront et qui, en définitive, enlèveront des droits acquis et reconnus aux provinces.

● (2110)

Certaines provinces ont déjà réagi au bill à l'étude. Et je pense qu'on a déjà fait suffisamment de commentaires dans les journaux. En ce qui touche à la province de Québec en particulier, on a déjà mentionné la position du ministre, M. St-Pierre, qui ne se gêne pas pour inviter les provinces à faire front commun contre ces pouvoirs extraordinaires.

Je pense que c'est assez clair et je pense que M. St-Pierre, dans le souligner, compte bien avoir l'appui des députés du Québec qui siègent à la Chambre.

Bien sûr, le premier ministre du Québec n'a pas encore parlé, mais comme d'habitude, lorsque le premier ministre du Canada (M. Trudeau) lui laissera la liberté de s'exprimer sur ce sujet, il le fera. Mais M. St-Pierre est très catégorique et, d'ailleurs, ses remarques sont assez justes.

#### *Administration du pétrole—Loi*

De plus, M. St-Pierre a été très précis en demandant à toutes les provinces de faire front commun et d'empêcher le gouvernement fédéral de se donner des pouvoirs aussi extraordinaires.

Si l'on fait l'historique du Québec, comme l'ont fait certains députés, on constate que le gouvernement du Québec s'est toujours fait le défenseur des droits. Il s'est toujours un peu plaint et souvent avec raison de l'empiétement du gouvernement fédéral sur certains pouvoirs. Et l'on pourrait reculer au temps de l'honorable Maurice Duplessis, suivi de M. Lesage, qui a fait des luttes assez extraordinaires au niveau de la fiscalité. On a connu également les positions de M. Johnson. Le silence de M. Bourassa nous inquiète. Les députés du Québec peuvent peut-être le réveiller et l'inviter à prendre position comme d'autres premiers ministres hors du Québec qui ont déjà pris position sur cette mesure. Aujourd'hui, c'est le pétrole, monsieur le président, mais demain ce sera les mines, l'électricité. Et le silence de notre premier ministre du Québec m'inquiète. Voilà pourquoi j'en parle. J'espère pouvoir le provoquer suffisamment pour qu'il puisse au moins répondre à l'invitation de son ministre de l'Industrie, afin qu'il fasse front commun avec les autres premiers ministres des provinces pour amener le gouvernement d'Ottawa à se comporter comme un coordonnateur et non pas comme un centralisateur.

J'ose donc croire que les députés qui siègent à la Chambre et qui ont reçu une grande marque de confiance des Québécois sortiront également du silence et seront en faveur de l'invitation de M. le ministre St-Pierre.

Et ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les ministres du Québec invitent nos collègues du Québec à répondre par l'affirmative. M. Choquette, il n'y a pas longtemps, M. L'Allier très souvent, M. Bienvenue, du ministère de l'immigration du Québec, l'ont fait. Ce n'est pas d'hier.

J'ai nettement l'impression, monsieur le président, selon ce que j'entends, que les ministres qui représentent le gouvernement du Québec ne reçoivent absolument aucun appui ici. Et pourtant, nous avons 60 Québécois bien servis. Si c'est être séparatiste, monsieur le président, que de répondre à des droits sacrés qui appartiennent aux provinces et de s'opposer aux pouvoirs de centralisation, je me demande si les Québécois, de l'autre côté de la Chambre, peuvent dire aujourd'hui qu'ils répondent aux besoins du Québec.

Donnons des exemples. Ce silence marqué de nos députés, tant au sujet de ce bill que sur d'autres, de même qu'à l'égard des demandes des ministres du Québec, dénote qu'ils sont en train de faire passer un autre sapin. M. Bourassa en a apporté un à Paris. Je me demandais s'il se faisait passer un sapin, parce qu'il semble bien que le port en eau profonde, ce n'est pas pour Gros-Cacouna de la façon dont nos députés et le premier ministre du Québec gardent le silence sur ce sujet. C'est un exemple qui se relie très bien à l'énergie. On continue à ne pas en dire un mot. Je voudrais, en passant, monsieur le président, reconnaître quand même les efforts du député de Rivière-du-Loup-Témiscouata (M. Gendron) qui a fait des instances. Mais on n'a pas entendu d'autres députés sur ce sujet.

Le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata n'a pas encore reçu l'appui nécessaire et les ministres responsables de ce projet sont malheureusement trop silencieux. D'ailleurs, pour prouver que le gouvernement actuel est en train de se donner des pouvoirs qui seront non seulement embarrassants, mais regrettables pour les provinces, il suffit de lire la déclaration que le premier ministre du